

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1907)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef : P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'École d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Les installations électriques pour l'exploitation et l'éclairage dans le grand tunnel du Simplon*, par M. E. Rod. — *Les machines pour la liquéfaction de l'air*, par H. Demierre, ingénieur. — *La ventilation et la réfrigération dans le tunnel du Simplon*, par M. E. Mermier, ingénieur. — **Divers** : Programme du concours ouvert par la ville de Genève pour la présentation de projets réalisant les meilleures conditions pour utiliser la force du Rhône à La Plaine (Usine N° 3). — Locomotive électrique à essieux couplés. — *Sociétés* : Société fribourgeoise des Ingénieurs et des Architectes : Séance du 22 février 1907. — Société tessinoise des Ingénieurs et des Architectes. — Nomination.

Les installations électriques pour l'exploitation et l'éclairage dans le grand tunnel du Simplon.

Par E. ROD,
inspecteur des télégraphes aux C. F. F.

(Suite)¹.

Le montage comprend l'arrangement de l'extrémité des tronçons de câble, le dégagement et la mise à nu des conducteurs et la fixation de ceux-ci aux bornes en laiton qui leur sont destinées à l'intérieur des boîtes et, enfin, le coulage dans ces dernières de brai isolant. Tout cela doit s'exécuter avec les précautions voulues pour éviter l'introduction de l'humidité. C'est une opération délicate qui ne peut être confiée qu'à des ouvriers rompus à ce genre de travail.

Après la jonction de chaque tronçon aux tronçons précédents, on procédait à l'essai du câble depuis son extrémité, soit depuis la gare de Brigue.

Dans le tunnel, le câble des téléphones et cloches, ainsi que le câble à haute tension, ont des boîtes de dérivation permettant des branchements dans toutes les niches, tandis que les autres câbles n'ont dans les niches que de simples boîtes de raccordement.

A la station du milieu du tunnel, tous les câbles, à l'exception du câble de l'Etat, qui passe directement, aboutissent à des boîtes d'extrémité.

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'agencement de la boîte de dérivation du câble à haute tension.

Commencée le 29 janvier 1906, la pose des câbles était terminée, dalles comprises, le 14 février. L'avancement a été en moyenne de deux tronçons de chaque câ-

ble par jour de travail. Le maximum de vitesse pour le débobinage sur un kilomètre a été de 14 minutes.

Quant au montage des boîtes, il a été commencé le 15 février et terminé le 31 mars ; l'avancement moyen a été d'un tronçon de chaque câble par journée de travail.

4. Câbles locaux.

A Brigue, on a posé entre l'usine électrique et le bâtiment aux voyageurs, dans le même canal que les grands câbles, deux câbles à haute tension de même construction que celui décrit à la figure 5, sauf l'armature qui est formée de deux bandes de feuillard d'une épaisseur de 1,5 mm. chacune.

Ces câbles sont destinés à l'éclairage de la gare. Un troisième câble (câble pilote), à l'usage de l'usine électrique, leur a été adjoint ; il a 8 conducteurs simples de

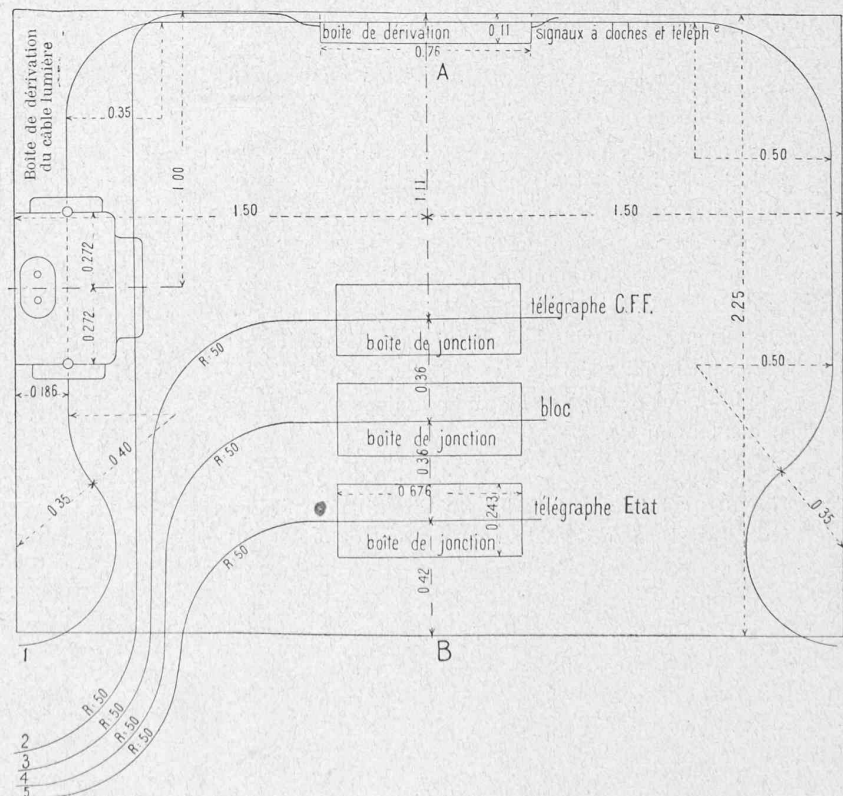


Fig. 10. — Position des boîtes dans les niches du tunnel.

¹ Voir N° du 25 mars 1907, page 64.